



**CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-JEAN-BAPTISTE (CQSJB)
Septième assemblée ordinaire du conseil d'administration (CA)
du lundi 26 septembre 2022**

PROCÈS-VERBAL

Septième assemblée ordinaire de l'année 2022 du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste, tenue le lundi 26 septembre 2022 à 19 h à la salle 322-324 du centre Frédéric Back.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

Mme Alexandra-Maude Grenier	Présidente
Mme Rose Savard-Paquet	Vice-Présidente
Mme Maggy Desgagnés	Trésorière
Mme Claudia Nguyen	Secrétaire
M. Fabien Abitbol	Administrateur
M. Charles Beaudoin-Jobin	Administrateur
M. Steve Brillant	Administrateur
M. Louis Dumoulin	Administrateur
Mme Marie-Andrée Lefebvre	Administratrice
M. William Philippon	Administrateur
M. Julien Roy	Administrateur

Membre sans droit de vote :

Mme Mélissa Coulombe-Leduc	Conseillère municipale, district du Cap-aux-Diamants
----------------------------	--

ABSENCES :

AUCUNE

IL Y A QUORUM.

AUTRES PARTICIPANTS :

Mme Anne Pelletier	Conseillère en consultation publique
Mme Mélissa Poulin-Leduc	Membre du comité exécutif
M. Claude Lavoie	Conseiller municipal (Président du comité de la toponymie)
M. Frédéric Smith	Représentant de la ville (Conseiller à la commémoration)

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 11 citoyens assistent à l'assemblée.

Ordre du jour de la rencontre (voir point 22-06-02)

- 22-09-01 19 h 00 **Ouverture de l'assemblée**
- 22-09-02 19 h 02 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 22-09-03 19 h 05 **Adoption du procès-verbal du 27 juin 2022**
- 22-09-04 19 h 10 **Présentation : Consultation publique changement nom du parc Scott**
- 22-09-05 19 h 40 **Période de la conseillère municipale – Mélissa Coulombe-Leduc**
- 22-09-06 20 h 00 **Période de questions du public**
- 22-09-07 20 h 10 **Rapport des activités des comités**
- Verdissement et aménagement**
- Point d'information
 - À venir
 - Marche exploratoire
- Mobilité et sécurité**
- Points d'information
 - Table de concertation vélo
 - Projet sécurité routière: Intersections animées, un franc succès!
 - À venir
 - Projet sécurité routière 2023
- Qualité de vie**
- Points d'information
 - Comité de vigilance des activités portuaires (CVAP)
 - Société de développement commercial (SDC)
 - À venir
 - Atelier de discussion
- Patrimoine**
- Point d'information
- Rayonnement**
- Points d'information
 - Participation à la Fête Arc-en-ciel
 - Production d'une oriflamme
- 22-09-08 21 h 10 **Administration**
- Trésorerie**
- Résolution regroupement des postes budgétaires
 - Point mensuel : État des finances
 - Résolution paiement de la secrétaire de rédaction
 - Remboursement de timbres
- Fonctionnement**
- Changement adresse REQ
- 22-09-09 21 h 45 **Levée de l'assemblée**

22-09-01 Ouverture de l'assemblée

Mme Alexandra-Maude Grenier constate le quorum et ouvre la réunion à 19 h 04.

22-09-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Alexandra-Maude Grenier donne lecture de l'ordre du jour.

SUR PROPOSITION D'ALEXANDRA-MAUDE GRENIER, DÛMENT APPUYÉE PAR MAGGY DESGAGNÉS, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

22-09-03 Adoption du procès-verbal du 27 juin 2022

L'adoption du procès-verbal de la réunion du 27 juin 2022 est reportée à la prochaine réunion (octobre 2022) puisqu'il restait des commentaires à vérifier avant d'avoir la version finale du document.

22-09-04 Présentation : Consultation publique changement nom du parc Scott

Mme Anne Pelletier, conseillère en consultation publique, explique que le but de la consultation concerne le changement de nom du parc Scott. La consultation est disponible en ligne jusqu'au 3 octobre, et les responsables souhaitent avoir les commentaires des citoyens, que ce soit en ligne ou en présentiel.

M. Claude Lavoie explique le rôle du comité de toponymie à la Ville de Québec, qui est d'émettre des avis sur diverses demandes de changements de noms. Il explique qu'un changement de nom doit passer par une consultation publique avant d'être présenté à la Ville. La Ville doit également respecter les règles d'attribution des noms.

Dans le présent cas, la proposition est que le parc Scott soit renommé : parc Marc-Boutin. Le 4 juillet dernier, le comité exécutif de la Ville de Québec a accepté d'aller en consultation.

Les critères généraux concernant le nom choisi pour les installations de la Ville sont les suivants :

- Le nom choisi doit être celui d'une personne qui a eu une importance significative quant à sa contribution au rayonnement de son quartier, de son arrondissement ou de la Ville;
- Le nom de la personne choisi doit être un modèle ou une référence dans son milieu;
- Le nom choisi ne doit pas servir pour faire une promotion commerciale;

- La personne dont le nom sera choisi doit être décédée depuis plus d'un an (avant même que la candidature ne puisse être évaluée);
- Les responsables considèrent également, lorsqu'il s'agit d'un changement de nom, si le toponyme qu'on souhaite changer sera complètement éliminé ou demeurera dans le paysage de la ville.

À la suite de ces explications, M. Frédéric Smith explique l'histoire du parc Scott. Il mentionne qu'il y a peu de connaissances concernant le notaire William Fisher-Scott. Il rappelle également qu'il y a déjà une rue « Scott » alors, advenant un changement de nom, le nom « Scott » ne disparaîtrait pas des installations de la Ville.

Les responsables de la concertation présentent ensuite M. Marc Boutin.

Enfin, les responsables de la concertation mentionnent que les commentaires reçus jusqu'à maintenant appuient le changement de nom de manière unanime. À la fin de la concertation, si les citoyens sont favorables au changement de nom, une proposition sera présentée au comité exécutif de la Ville, qui devra, à la suite de son approbation, avoir l'approbation finale du conseil municipal.

S'ensuit la consultation à proprement parler d'une durée de 15 minutes. Voici les commentaires, unanimement positifs, soulevés lors de l'assemblée :

- M. Boutin a été actif dans le paysage de la Ville pendant 5 décennies. Il a su transmettre son amour de l'engagement à plusieurs autres personnes toujours actives pour la ville. (M. Gilles Simard)
- M. Boutin a réglé plusieurs problèmes dans le quartier, notamment par l'ajout de l'épicerie *Intermarché* (M. Louis Doyle)
- M. Boutin, grâce entre autres à son doctorat en géographie, a eu l'occasion de réfléchir à l'urbanisme de la ville, notamment par le biais de la géographie structurale (M. Robert Lapointe)
- L'influence de M. Boutin est plus large que le quartier Saint-Jean-Baptiste. De plus, il a eu des idées visionnaires pour l'amélioration de la Ville (M. Mario Parrish)
- Nommer un parc en plein cœur de la Ville qu'il aimait et défendait serait une belle façon de perpétuer la mémoire de M. Boutin et du plaisir que les gens ont eu à travailler avec lui. (M. Henri Bélanger)
- M. Boutin était un artiste. (Mme Lucie Desrochers)

- Nommer un parc au nom de M. Boutin ne devrait pas être un hommage uniquement à ce dernier, mais bien un hommage au mouvement d'engagement initié et perpétué par M. Boutin. (M. Denis Falardeau)
- M. Dumoulin présente l'histoire du parc Scott. (M. Louis Dumoulin)
- La raison principale d'appuyer le changement de nom du parc, c'est parce que M. Boutin était un visionnaire qui souhaitait améliorer la Ville, et qui était engagé dans sa communauté. Le lieu du parc reflète bien le quartier dans lequel M. Boutin a œuvré. C'est important qu'il y ait plus de parcs et de lieux nommés en l'honneur de citoyens. (M. Charles-Oliver Carrier)

S'il va de l'avant, le changement de nom pourrait être entériné par la Ville d'ici à la fin du mois d'octobre 2022 ou le début du mois de novembre 2022.

22-09-05 Période de la conseillère municipale – Mélissa Coulombe-Leduc

Aucun point n'est abordé.

22-09-06 Période de questions du public

Les citoyens sont invités à s'exprimer aux moments opportuns après la présentation de chaque axe.

22-09-07 Rapport des activités des comités

Les différents axes présentés par les comités du conseil de quartier permettent aux citoyens de s'investir dans des projets précis, sans nécessairement faire partie du conseil de quartier (nommé) en tant que tel. Les citoyens intéressés doivent consulter le conseil de quartier.

➤ Verdissement et aménagement

Une marche exploratoire sera organisée dans le quartier afin de déterminer les terrains ou les endroits possibles qui pourraient être verdis. Différents partenaires pourraient être envisagés pour réaliser certaines idées. Dans le passé, les recherches de projets étaient faites au printemps, mais ces derniers étaient présentés trop tard pour être choisis par la Ville. En commençant dès l'automne à préparer des idées de verdissement, le comité espère pouvoir réaliser plus de projets.

Certains projets sont déjà envisagés :

Suggestions	Explications
Replanter des arbres	L'engagement est que pour chaque arbre coupé lors de la réalisation du projet de tramway, la Ville en replantera 20.
Revitaliser le parc Berthelot	<p>Pour éviter que des jeux et jouets (ex. ballon), ne tombent dans la rue, une haie pourrait être plantée.</p> <ul style="list-style-type: none"> Note : La stratégie sera différente puisque c'est un terrain municipal.
Réaménagement du parc Lucien-Borne	<p>Une partie du parc est actuellement utilisée comme stationnement jusqu'à la fin des travaux de l'école Joseph-François-Perreault en septembre 2023. À ce moment, le parc sera remis en état par le centre de services scolaires, et le comité de verdissement pourrait profiter de ce réaménagement pour en faire profiter la communauté, même si ce parc est dans un autre arrondissement (Montcalm).</p> <ul style="list-style-type: none"> Un stationnement sera encore disponible à cet endroit et il serait judicieux d'envisager des alternatives plus intéressantes pour l'environnement que d'asphalter toute la surface.
Réaménagement du parc Scott	<p>Une suggestion est de fermer la rue Scott entre les rues St-Patrick et St-Gabriel afin de réaménager le secteur en place publique. Ce projet pourrait aider à réduire l'affluence de la circulation dans le secteur.</p> <ul style="list-style-type: none"> Note : Des considérations concernant les problèmes liés à l'accessibilité du secteur et des services d'incendies sont soulevées.
Réaménagement du passage de la Résistance	Le passage de la Résistance serait un endroit idéal pour planter des arbres, arbustes et plantes.
Laisser les fleurs dans les boîtes	Il est demandé de laisser les fleurs dans les boîtes à fleurs jusqu'au printemps pour éviter que les fleurs soient arrachées prématurément à l'automne.

➤ Mobilité et sécurité

Table de concertation de vélo

Mme Maggy Desgagnés explique que des sous-comités seront formés pour se pencher sur la cohabitation vélo-tramway.

Des réflexions sont demandées sur les modes de transports admissibles sur les pistes cyclables (trottinettes électriques, certains scooters...) qui ne demandent pas d'immatriculation, mais qui sont toutefois potentiellement dangereux pour les cyclistes. Bien que cette question soit régie par le code de la sécurité routière (qui limite déjà la vitesse sur les pistes cyclables à 32 km/h), une table de concertation sur la multiplication des moyens de transport alternatifs sur les pistes cyclables pourrait être à propos, d'autant plus que le Code de la sécurité routière ne prend pas encore en compte toutes les nouveautés de transport apparues ces dernières années.

Comme pistes de réflexion, un projet pilote de la ville de Montréal est cité en exemple. Dans ce projet, la réglementation de la Ville interdit :

- 1) Sur les pistes cyclables : les véhicules pour lesquels les utilisateurs n'ont pas les pieds sur des pédales (ex. trottinette...). Leur présence est toutefois tolérée sur les routes puisque le code de la sécurité routière n'est pas adapté pour toutes les nouveautés apparues ces dernières années.

- 2) Sur les rues sont piétonnières : tout véhicule motorisé, mais permet la mobilité active (vélo, planches à roulettes...),

Projet de sécurité routière

M. Steve Brillant rappelle qu'une activité de sensibilisation a eu lieu le vendredi 23 septembre dernier près du parvis église Saint-Jean-Baptiste et sur la rue de Sallaberry. Des citoyens et des élèves et membres du conseil d'établissement de l'école Saint-Jean-Baptiste ont participé à l'évènement qui était présenté avec de l'animation et des banderoles afin de rappeler à la population l'importance de la sécurité routière.

Les membres présents encouragent les organisateurs à répéter l'évènement dans les mois et années à venir.

Activité avec Garage 529

Une initiative de burinage de vélos a eu lieu. L'activité a été évoquée il y a quelques années, mais a finalement vu le jour à l'été 2022.

Vision de la mobilité active

Il est fait mention de l'importance de développer une vision des vélos utilitaires et non pour uniquement pour le loisir. L'idée est de renforcer les axes routiers existants et d'en développer de nouveaux pour favoriser le partage de la route. La révision de la géométrie des rues est prévue, notamment pour les quartiers centraux, afin de répondre à cet objectif.

Nouveaux logements – Saint-Réal

Le propriétaire d'un immeuble en construction de 12-14 logements sur la rue Saint-Réal demande une exemption pour lui permettre de créer de nouveaux espaces de stationnements sur leur propre terrain. S'il n'obtient pas cette exemption, des nouvelles demandes de permis de stationnement dans les rues seront faites par les futurs résidents, et par conséquent contribueront à encombrer davantage les rues. Pour obtenir cette exemption, le propriétaire doit cotiser au fonds des stationnements.

Plan d'urbanisme - stationnements

Le plan d'urbanisme n'ayant pas été mis à jour depuis 2005, le comité annonce une refonte puisque les stationnements dans les quartiers centraux doivent complètement être repensés.

Parmi les suggestions émises, les règles d'attribution des vignettes devraient être repensées. En effet, selon les commentaires émis, il y a plus de vignettes émises chaque année qu'il n'y a d'espaces de stationnement. Il est facile de se procurer ces vignettes, mais elles ne sont pas nécessairement utilisées efficacement par les résidents qui en ont le plus besoin.

Le nouveau plan doit être livré au printemps 2024.

Poteau d'Hydro dangereux

Une intervention est faite en lien avec poteau d'Hydro-Québec qui est désuet et dangereux. Quatre pannes électriques ont été vécues pendant l'été 2022 à cause des pigeons qui touchaient aux fils de ce poteau. Il est demandé au conseil de quartier d'adopter une proposition pour demander la modernisation dudit poteau à Hydro-Québec afin d'éviter d'autres pannes ou même des incendies.

Communication pour les rues piétonnes

Lorsque des rues sont piétonnes, ou qu'il y a des entraves, il serait important de communiquer clairement la situation aux utilisateurs pour éviter la confusion. (*Voir aussi procès-verbal du 27 juin 2022.*)

Marche exploratoire Saint-Jean-Baptiste

Diverses marches exploratoires sont organisées dans plusieurs quartiers de la Ville de Québec. Le but de ces marches est d'explorer un quartier, de parler des anciens lieux de rencontres, d'échanger sur les lieux actuels, et de trouver de possibles futurs lieux de socialisation. La marche du quartier Saint-Jean-Baptiste a lieu le dimanche 2 octobre. À la suite de la marche, et grâce au budget de l'organisme responsable, une place favorisant les rencontres doit être aménagée au printemps 2023.

➤ Qualité de vie

Comité de vigilance et activités portuaires

Il est mentionné que le projet de la Ville concernant les stations de captation d'air avance bien. Une station a été ajoutée sur l'avenue de Vitré. Une station mobile sera également présente dans le port prochainement. Ces stations permettent de déterminer la signature chimique des poussières retrouvées dans l'air afin de mieux identifier les problèmes.

La qualité de l'air est un enjeu qui ne doit pas être cantonné à la Basse-Ville. C'est pourquoi le comité est présent pour s'assurer de l'amélioration continue et étendue de la qualité de l'air à Québec.

Société de développement commercial

- *Rue piétonnière*

M. Julien Roy rappelle que n'ayant pas eu accès au parvis de l'église, la rue Saint-Jean entre Claire-Fontaine et Scott est fermée les samedis jusqu'au 8 octobre 2022 pour permettre la tenue d'un marché. Cette façon de faire augmente l'affluence des clients dans les commerces.

M. Roy mentionne quelques problèmes de signalisation à corriger afin d'éviter les confusions. (*Voir aussi procès-verbal du 27 juin 2022.*)

- *Rue piétonnière - Fête d'Halloween*

M. Roy annonce qu'un événement aura lieu pendant la fin de semaine de la fête d'Halloween (29-30 octobre 2022), et que certaines rues seront animées. Cet événement sera un complément à la distribution de bonbons déjà faite depuis quelques années.

- *Rue piétonnière - Sondage*

Un sondage a été mené auprès des citoyens concernant la rue Saint-Jean piétonne de l'été 2022. Les résultats sont satisfaisants et démontrent une appréciation de la formule. Plusieurs souhaitent le retour de la rue piétonne pour 2023, et 80 % des répondants mentionnent avoir profité de cette configuration.

- *Élections à la Société de développement commercial (SDC)*

M. Roy annonce que des élections auront lieu prochainement à la Société de développement commercial. Au moins un poste est vacant. Les informations précises concernant cette élection seront communiquées prochainement.

- *Taux d'occupation*

M. Roy souligne que la semaine passée (19 octobre 2022), certaines informations concernant le taux d'occupation dans le quartier Saint-Jean-Baptiste ont été diffusées dans divers médias. M. Roy rassure les gens présents en rappelant que le taux d'occupation pour le secteur de Saint-Jean-Baptiste est comparable à celui pré-pandémie et que les chiffres peuvent être trompeurs si l'on inclut d'autres arrondissements, ou si l'on ne prend pas en considération le caractère commercial

du secteur. M. Roy réitère qu'il n'y a rien d'inquiétant dans le taux d'occupation de l'arrondissement et assure que le dynamisme de Saint-Jean-Baptiste n'est aucunement compromis.

Projet de murale

Un suivi est fait concernant le financement du projet de murale qui a été présenté par l'artiste au conseil de quartier de juin 2022. À ce moment, un montant d'argent était toujours manquant pour finaliser le projet et il est mentionné que le conseil de quartier peut contribuer au financement de la murale. (*Voir présentation dans procès-verbal du 27 juin 2022.*)

Atelier de discussion

Les invitations sont faites concernant un atelier de discussions, ouvert à tous, et qui concernera les enjeux qui touchent à la qualité de vie. Les détails seront annoncés prochainement sur les réseaux sociaux et la page du Faubourg.

➤ Patrimoine

Atelier de discussion

Il est mentionné que des trousse en matière de patrimoine sont élaborées par la ville de Québec. Ces trousse ont été préparées pour les quartiers patrimoniaux (Vieux-Québec, Beauport, Charlesbourg, Sillery) et visent à informer les citoyens des divers programmes de subventions et de rénovation en vigueur. Compte tenu de leur pertinence, des trousse semblables seront élaborées pour les citoyens des autres quartiers, comme St-Jean-Baptiste, puisque les travaux dans ces quartiers sont également régis par la Commission d'urbanisme de Québec.

Les trousse ont été envoyées aux résidents du quartier du Vieux-Québec, et le protocole implanté sera de transmettre une trousse à tout nouveau propriétaire.

Atelier de discussion

Il est mentionné que les travaux de réfection du bâtiment de la côte d'Abraham (Collège Bart) ont causé des surprises au propriétaire en raison d'une structure plus dégradée que prévu. Des enjeux de sécurité civile pourraient en découler. Les citoyens seront tenus au courant de l'évolution de ce dossier.

Ateliers de discussions

- *Entretien et occupation*

Un atelier de discussion concernant un règlement sur *l'entretien et l'occupation des bâtiments* a été tenu puisque ce dernier va remplacer règlement sur la *salubrité des bâtiments*. Parmi les éléments qui seront ajoutés, il faut noter des règles concernant le placardage, ainsi que le chauffage lorsqu'un bâtiment est inoccupé. D'importantes amendes seront également ajoutées, et ce, dans le but de prévenir les mauvais entretiens délibérés.

- *Entretien et occupation*

À la suite de la modification de la *Loi sur le patrimoine culturel* (Loi 69), adoptée au printemps 2021, toutes les municipalités doivent maintenant se pencher sur un règlement de démolition des structures. Une soirée de consultation publique a lieu le 6 octobre 2022, afin d'émettre des idées préliminaires puisqu'aucun règlement n'est rédigé à ce jour. Le dépôt final du projet de règlement doit avoir lieu au début de l'année 2023.

Église Saint-Jean-Baptiste

Il est fait mention que des travaux de réfection de l'église Saint-Jean-Baptiste sont en cours depuis le mois d'août 2022, et se poursuivront jusqu'à l'été 2023. La Fabrique est encore propriétaire du bâtiment et en assure la rénovation. Un citoyen demande au conseil de quartier de s'assurer que l'église sera protégée.

Divers usages sont envisagés pour l'utilisation de l'église, notamment par l'école St-Jean-Baptiste. Aucun n'est encore confirmé.

➤ Rayonnement

Fête Arc-en-ciel

Après les deux années de pandémie où l'Alliance arc-en-ciel de Québec était absente de la rue Saint-Jean, le Conseil de quartier était de retour à la journée communautaire de la Fête Arc-en-ciel le samedi 3 septembre. Un kiosque était animé par des administrateurs et administratrices membres, et plusieurs participants à la fête ont eu l'occasion de s'informer sur les activités du conseil de quartier.

Production d'une oriflamme

L'oriflamme mentionnée en juin 2022 (*voir procès-verbal 27 juin 2022*) est produite et a déjà été utilisée pour l'activité de sensibilisation sur la sécurité routière (*voir point « mobilité et sécurité » du présent procès-verbal*). La raison d'être de cette banderole est de permettre une meilleure visibilité du conseil de quartier lorsqu'il y a participation à des activités, en plus de permettre une réutilisation facile de l'oriflamme.

22-09-08 Administration

➤ Trésorerie

Mme Maggy Desgagnés présente les états financiers des derniers mois. Elle explique également que la proposition qui suit cherche à simplifier la gestion comptable et ne modifie en rien la gestion budgétaire.

Résolution CA 22-59 - Regroupement des postes budgétaires

CONSIDÉRANT QUE le CQSJB fait un nombre de transactions peu élevé par mois et qu'elles sont souvent récurrentes comme le paiement de la secrétaire;

CONSIDÉRANT QUE les sources de revenus du CQSJB proviennent du budget de fonctionnement et de subventions pour des projets spécifiques comme le projet de la sécurité routière;

CONSIDÉRANT QU'il y a 10 postes de dépenses soit conférences, embellissement, assemblée SJB, mobilité durable, visibilité, publication église SJB, capsule, printemps SJB, subvention Desjardins, sécurité routière et petit marché;

CONSIDÉRANT QUE les projets dans les postes de dépenses sont complétés sauf pour celui de la sécurité routière;

SUR PROPOSITION DE MAGGY DESGAGNÉS, DÛMENT APPUYÉE PAR STEVE BRILLANT, IL EST RÉSOLU de conserver le poste budgétaire de fonctionnement et celui de la sécurité routière et de regrouper les autres postes de dépenses sous le poste budgétaire visibilité.

Adopté à l'unanimité.

Résolution CA 22-60 - Paiement de la secrétaire de rédaction

SUR PROPOSITION DE CLAUDIA NGUYEN, DÛMENT APPUYÉ PAR CHARLES BEAUDOIN-JOBIN, IL EST RÉSOLU de payer à Mme Marie-Maude Goulet la somme de 100 \$, correspondant au procès-verbal de la rencontre de juin 2022. Ce montant est pris à même le budget fonctionnement du conseil de quartier.

Adopté à l'unanimité.

Résolution CA 22-61 - Achat de timbres

SUR PROPOSITION DE CLAUDIA NGUYEN, DÛMENT APPUYÉ PAR JULIEN ROY, IL EST RÉSOLU de payer à Mme Maggy Desgagnés la somme de 10,58 \$, correspondant à l'achat d'un livret de timbres. Ce montant est pris à même le budget fonctionnement du conseil de quartier.

Adopté à l'unanimité.

Résolution CA 22-62 - Changement adresse REQ

SUR PROPOSITION DE STEVE BRILLANT, DÛMENT APPUYÉE PAR MARIE-ANDRÉE LEFEBVRE, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier autorise M. Daniel Leclerc, conseiller en consultations publiques, à mettre à jour la liste des administrateurs en retirant le nom de Mme Marie-Noëlle Bellegarde-Turgeon et en modifiant l'adresse postale du conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste, de Mme Rose Savard-Paquet et de Mme Maggy Desgagnés, les nouvelles adresses seront respectivement les suivantes :

Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste
500, rue du Pont,
Québec (Québec) G1K 6N4

Rose Savard-Paquet
580, rue d'Aiguillon, app. 2,
Québec (Québec) G1R 1M3

Maggy Desgagnés
2-456, rue d'Aiguillon,
Québec (Québec) G1R 1M2

Adopté à l'unanimité.

22-09-09 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé,

SUR PROPOSITION D'ALEXANDRA-MAUDE GRENIER, DÛMENT APPUYÉE PAR ROSE SAVARD-PAQUET, IL EST RÉSOLU que la séance soit levée à 21 h 20.

Procès-verbal rédigé par Marie-Maude Goulet